

Justificatif de Parution

N° d'annonce: VOM-411089700

Nous soussignés, Vosges Matin représenté par son président, Christophe MAHIEU ,
déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Date de mise en ligne : 25/04/2024

Support de parution : Vosges Matin

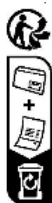
Département de parution : Vosges

TRIBUNAL JUDICIAIRE D'EPINAL

Par jugement en date du 15 avril 2024, le Tribunal judiciaire d'EPINAL
a ordonné l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à
l'encontre de : **ASSOCIATION LES JARDINS DE LA ROCHE DE
CHARME** 32 Grande Rue 88170 PLEUVEZAIN
Date provisoire de cessation des paiements : 15 octobre 2022
Juge Commissaire : Mme HOEL
Mandataire judiciaire : SELARL VOINOT ET ASSOCIES 146 rue Jean
Mermoz 88100 SAINTE MARGUERITE
Les créanciers sont invités à produire leurs titres de créances auprès
du mandataire judiciaire dans les deux mois de la parution au
BODACC.

411089700

Lien de l'annonce : [https://www.eurolegales.com/Annonce/AvisTribunal/Vosges/Vosges-Matin/Avis-\(n-24-858\)-jugement-15-avril-2024.html](https://www.eurolegales.com/Annonce/AvisTribunal/Vosges/Vosges-Matin/Avis-(n-24-858)-jugement-15-avril-2024.html)



Christophe Mahieu
Président de Vosges Matin

VOSGES MATIN
SA LA LIBERTÉ DE L'EST
40 quai des Bons Enfants
88000 ÉPINAL